

CENTRE FOR MEDIEVAL STUDIES

FRENCH READING EXAMINATION – 3 September 2019

Translate both passages (*including the titles*) into good English. Do not provide alternative translations of any words or phrases.

Dictionaries **MAY** be used. **NO PENCILS ALLOWED. TIME: 2.5 hours.**

1. Le culte de saint Honorat en Provence et les pratiques dévotionnelles sur l'« île sacrée » de Lérins

La fin du Moyen Âge est souvent appréhendée comme une période de crise pour le monachisme bénédictin. De nombreux monastères isolés dans les campagnes eurent à subir les passages des hommes d'armes tandis que, structurellement, les ordres mendiants concurrençaient les anciennes maisons religieuses auprès des fidèles. Pour la région d'Avignon, une étude systématique de testaments a permis de prendre la mesure de cette désaffectation et, plus largement, de définir les grandes caractéristiques de la « religion flamboyante ». Ce modèle peut être conforté par quelques études qui concernent la région provençale proprement dite.

L'étude du culte de saint Honorat et des formes de dévotion dont bénéficia le monastère de Lérins présente des spécificités qui en relèvent l'intérêt. Certains faits ont déjà été mis en évidence qui contredisent l'idée d'un déclin irréversible. C'est en effet à la fin du Moyen Âge que l'île Saint-Honorat devint un lieu de pèlerinage notable, bénéficiant du succès de la traduction en provençal, faite en 1300 par Raimond Feraud, de la *Vita sancti Honorati*, rédigée quelques décennies auparavant. En outre, le culte de saint Honorat connut un regain profond si l'on en juge par la diffusion et la fréquence de ce prénom.

Germain Butaud, « Le culte de saint Honorat en Provence et les pratiques dévotionnelles sur l'« île sacrée » de Lérins (XIII^e-début XVI^e siècle) », dans : *Lérins, une île sainte de l'Antiquité au Moyen Âge*, Études réunies par Yann Codou et Michel Lauwers, Turnhout : Brepols, 2009, 601-668, ici p. 601.

2. Jean de Mandeville, *Livre des merveilles du monde*

[...] le record indéniable qu[e cette œuvre] détient quant au nombre de manuscrits qui nous sont parvenus (plus de 250 !) mérite sans doute qu'on s'y intéresse davantage encore qu'on ne l'a fait jusqu'ici. L'auteur quant à lui s'est vu décerner plusieurs titres qui l'ont assurément distingué de tous les autres, même si ces jugements ne furent pas toujours à son honneur puisque, après avoir été considéré comme le plus grand voyageur médiéval pour les contrées asiatiques (selon Samuel Purchas, au début du XVII^e siècle), on l'a accusé d'être le plus grand menteur de tous les temps lorsqu'on s'est aperçu que tout le contenu (ou presque !) de son *Livre des merveilles du monde*, écrit en 1356, était emprunté à d'autres voyageurs ou à divers auteurs, anciens ou contemporains. Après avoir successivement joui de la plus grande dignité de voyageur et de la plus infâme des renommées comme usurpateur d'identité et plagiaire, le personnage de Mandeville a connu une nouvelle déconvenue : il est devenu totalement évanescent. En effet, comme aucune des enquêtes menées pour éclaircir son identité n'a pu aboutir, on s'est résolu depuis quelques années à considérer ce nom comme une coquille vide, un artefact textuel.

Michèle Guéret-Laferté, « Jean de Mandeville ou la figure de l'hyperlecteur », dans : *'Uns clers ait dit que chanson en ferait'. Mélanges de langue, d'histoire et de littérature offerts à Jean-Charles Herbin*, Études réunies par Marie-Geneviève Grossel, Jean-Pierre Martin, Ludovic Nys, Muriel Ott et François Suard, Valenciennes : Presses universitaires de Valenciennes, 2019, vol. 1, 355-368, ici pp. 355-356.